

Saison 2024

Seuils d'alerte et valeur des indicateurs en période de vigilance selon les valeurs des projets d'arrêtés cadre

ATTENTION : les données et les codes couleur n'ont pas de valeur réglementaire / se reporter aux arrêtés préfectoraux de restriction

Le relevé journalier des niveaux piézométriques correspond au niveau le plus haut de la nappe relevé sur 24h (données issues de ADES).

Bassins	Indicateur de référence	Type *	Unité	Valeur indicative Seuil de printemps		DCR	Remarques	Relevé journalier du 6 mai 2024	Commentaires	Arrêté en cours Date d'effet
				Du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} juin à 8h00						
				Seuil de vigilance	Seuil d'alerte renforcée					
Mignon Courance MP 7	Prissé La Charrière	P	m	de - 4,3 au 01 04 à -5 au 1 06	Courbe de -6,45 au 1 04 à -7 au 1 06			-1,70		
	Bourdet	P	m	-3	-3,20			-2,21		
	St-Hilaire La Palud	P	m	-4,30	-4,60			-3,59		
	La Tiffardière	D	l/s			1200	- vigilance = 1 seuil franchi 3 j consécutifs - AR = 1 seuil atteint	41 748		
Curé Sèvre MP 6	Forges	P	m	De -4,6 au 01 04 à -4,86 au 01 06	-5,76			-	Absence de donnée cohérente	
Marais Nord Aunis MP 5.4	La Tiffardière	D	l/s	4500	2800	1200		41 748		
Marais Vendée MP 5.2	9 indicateurs	D						cf. DDT 85		
Marais Sèvre Niortaise MP 5.3	9 indicateurs	D						cf. DDT 79		
				Seuil d'alerte	Seuil d'alerte renforcée					
Aume-Couture	Aigre	P	m	-1,8	-2		alerte = seuil(s) franchi(s) ou seuils expérimentaux	-	Absence de données	
	Moulin de Gouge	D	l/s		Ou 150			7 663		
Né	Salles d'Angle (Station Les Perceptiers)	D	l/s	700	450	50		8 647		
Gères Devise	Breuil la Réorte	P	m	-1,97	-6	-9,5		-0,42		
Boutonne supra	Châtres	D	l/s	2250	800	400l/s Moulin de Châtres		18 040		
Boutonne infra Toarcien (LIAS)	Chef Boutonne	P	m	-15	-19				-	Absence de donnée cohérente
Antenne Rouzille	Ballans	P	m	-21,5	-23	-25,5		-	Absence de donnée cohérente	
Seudre (aval, moyenne et amont)	St-André de Lidon	D	l/s	380	180	50		3 052		
Charente aval / Bruant	Pont de Beillant	D	m³/s	Du 01/04 au 15/05 : 39,4 Du 16/05 au 01/06 : 28	17	9		132,15		
Seugne	La Lijardière	D	l/s	2900	1200	500		16 368		
Arnoult	St-Agnant	P	m	-17	-17,5	-19	déclenchement d'alerte lorsque 1 des seuils est franchi.	-14,53		
	Écoulement Rivollet	N		L'absence découlement entraîne l'arrêt de l'irrigation entre 9h et 17h	L'absence découlement entraîne l'arrêt de l'irrigation entre 9h et 17h			-		
Fleuves Côtiers de Gironde	Mortagne s/Gironde	P	m	-12,6	-15,5	-17,5		-5,94		
Ile bassin aval (ex Lary - Palais)	Jaugeage ponctuel au moulin de Brioleau à Martron	D	l/s	/	60			-		
Dronne aval	Coutras	D	m³/s			2,3		43,06	28/04/2024	

*Type : P : Piézomètre - D : Débit - N : Niveau

source : DDTM Charente Maritime

Saison 2024
Seuils d'alerte et valeur des indicateurs en période de vigilance
pour les marais nord et sud de Rochefort

ATTENTION : les données et les codes couleur n'ont pas de valeur réglementaire
se reporter aux arrêtés préfectoraux de restriction

Détails pour les marais de Rochefort	Indicateur de référence	Type *	Unité	Valeur indicative Seuil de printemps		Remarques	Relevé	Commentaires	Arrêté en cours Date d'effet
				Du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} juin			journalier du		
				Seuil d'alerte	Seuil d'alerte renforcée		6 mai 2024		
Marais Sud de Rochefort	Pont de Beillant	D	m³/s	Du 01/04 au 15/05 : 39,4 Du 16/05 au 01/06 : 28	17		132,15		
	Canal de Bellevue aux écluses de Bellevue	N	m NGF IGN 69	2,15	2,1		2,1	Cf évacuation des marais Sud de Rochefort réalisée	
	Echelle de Genouillé (nord)	N	m NGF		2,33				
	Echelle de Saint Louis (nord)	N	m NGF		2,15				
	Echelle de Voutron (nord)	N	m NGF		2				
	Echelle de Portefache amont (nord)	N	m NGF		2,35				
	Echelle de Suze amont (nord)	N	m NGF		2,2				
	Echelle d'Agère (nord)	N	m NGF		2,15				
	Echelle de la Bergère (sud)	N	m NGF		2,09				
	Echelle du Pont de Belleville (sud)	N	m NGF		1,72				
Echelle du Pont de Peurot (sud)	N	m NGF		2,09					
Marais Nord de rochefort	Pont de Beillant	D	m³/s	Du 01/04 au 15/05 : 39,4 Du 16/05 au 01/06 : 28	17		132,15		
	Echelle de Genouillé (nord)	N	m NGF		2,33		0		
	Echelle de Saint Louis (nord)	N	m NGF		2,15		0		
	Echelle de Voutron (nord)	N	m NGF		2		0		
	Echelle de Portefache amont (nord)	N	m NGF		2,35		0,00		
	Echelle de Suze amont (nord)	N	m NGF		2,2		0,00		
	Echelle d'Agère (nord)	N	m NGF		2,15		0,00		
	Echelle de la Bergère (sud)	N	m NGF		2,09		0,00		
	Echelle du Pont de Belleville (sud)	N	m NGF		1,72		0,00		
Echelle du Pont de Peurot (sud)	N	m NGF		2,09		0,00			

*Type : P : Piézomètre - D : Débit - N : Niveau

source : DDTM Charente Maritime